

**Rapport au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains de la Commission
permanente des pétitions chargée d'étudier la pétition déposée par
M. Harbinder Randhawa demandant le réaménagement du pavillon des rives**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des pétitions s'est réunie le 10 novembre 2009 à 19h00 à la salle de conférence I de l'Hôtel de ville. Etaient présents Mesdames et Messieurs, Yvan Gindroz, Bexhet Halimi, Jean-Louis Klaus, Corinne Lachat, Carmen Tanner, Jean-Louis Vial et Stéphane Balet désigné rapporteur. Messieurs Johann Gilliéron et Jean-David Chapuis étaient excusés.

La pétition déposée par M.Harbinder Randhawa, signée par 450 personnes, demande que des mesures soient prises en vue de rendre la fréquentation de la buvette du pavillon des rives moins tributaire de la météo. Il est demandé de construire un panneau de protection sur la face arrière du bâtiment afin que les clients soient à l'abri du vent.

La plupart des membres de la commission ont personnellement vécu la situation où une forte bise rendait la terrasse de la buvette impraticable. L'idée d'améliorer cette situation semble tout à fait digne d'intérêt.

La discussion s'est ensuite orientée sur la fréquentation des rives du lac. De l'avis de la majorité des membres de la commission, de nombreuses personnes utilisent les infrastructures mises à disposition pour faire des grillades à proximité de la buvette. Le petit globe fournit également des clients à la buvette en soirée. Un manque d'installation sanitaire a déjà fait l'objet d'interventions au Conseil communal. La concentration importante de population, à certains moments de l'année, nécessite une réflexion globale sur les aménagements de cette zone d'activité.

Conclusions

La Commission des pétitions vous recommande à l'unanimité de prendre en compte cette pétition. Elle demande à la Municipalité qu'elle soit intégrée dans une étude plus générale sur la fréquentation des rives du lac. Il s'agit notamment de réfléchir sur les aménagements nécessaires au bon déroulement des activités de loisirs proposées.

Yverdon-les-Bains, le 23 novembre 2009

Stéphane Balet
Président de la commission des pétitions

